



# LGMinfo N°319

<http://www.guebremariam.org/>

Lundi 9 octobre 2017

« On est autant de personnes différentes qu'on a été de fois disciple. »

Hugo Von Hofmannsthal

## Résultats du baccalauréat session 2017:

Les 73 candidats au baccalauréat général des séries S, ES et L ont tous été admis à l'issue des épreuves du premier et du second groupe.

### Taux de réussite : 100%

69,86 % des candidats sont admis avec une mention : 14 mentions "Très Bien", 19 mentions "Bien" et 18 "Assez Bien", soit un total de 51 mentions.

Série	Candidats	Admis		Mentions							
		Nombre	%	TB	%	B	%	AB	%	Total	%
Série S	46	46	100%	11	23,91%	11	23,91%	9	19,56%	31	67,39%
Série ES	22	22	100%	3	13,6%	7	31,82%	8	36,36%	18	81,82%
Série L	5	5	100%	0	0%	1	20,00%	1	20,00%	2	40%
Total Lycée	73	73	100%	14	19,17%	19	26,03%	18	24,65%	51	69,86%

## La Maison des Lycéens



La première Assemblée Générale de la Maison des Lycéens qui s'est tenue le 3 octobre dernier a permis d'exposer les bases de la future vie associative et citoyenne des élèves. En particulier, les objectifs poursuivis sont les suivants (article 3 des projets de statuts) :

« L'association a pour objet de fédérer les initiatives portées par les lycéens de l'établissement au service de l'intérêt collectif, notamment dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et humanitaires.

L'association se fixe comme moyens d'action de :

- développer la prise de responsabilité des élèves au sein de l'établissement ;
- favoriser leur accès à l'autonomie en stimulant leur créativité, l'esprit d'initiative, le travail en équipe et le goût d'entreprendre ;
- faciliter l'organisation d'activités pouvant générer des rentrées de fonds nécessaires à la vie de l'association ;
- contribuer à la vie culturelle de l'établissement, en encourageant la diffusion, l'organisation et la participation à des manifestations culturelles et sportives ;
- promouvoir les moyens d'expression reconnus aux lycéens et codifiés dans le livre V du Code de l'Éducation. A ce titre, la MDL assure directement le suivi de la webradio et du journal interne du lycée. »

L'étape suivante consiste à mettre en place le **conseil d'administration** de la MDL, avec 25 membres élus selon les répartitions suivantes : 12 collégiens, 13 lycéens.

A ce jour, 45 candidatures se sont déclarées. Un scrutin électoral se tiendra donc **les mercredi 18 et jeudi 19 octobre prochains** afin de départager les élèves candidats. D'autres candidatures pourront se déclarer auprès de monsieur Tamrat avant le lundi 9 octobre.

Organisation du scrutin :

- Scrutin uninominale à un tour
- Votes à la vie scolaire les 18 et 19 octobre entre 7h30 et 17h15

Chaque élève candidat a la possibilité de déposer une profession de foi à la vie scolaire avant le vendredi 13 octobre prochain.

- ➔ Affichage des candidatures et des professions de foi : à partir du vendredi 13 octobre.
- ➔ Elèves électeurs : membres actifs (cotisations à jour) de la MDL
- ➔ Elèves éligibles : membres actifs (cotisations à jour) de la MDL

À l'issue du scrutin, le conseil d'administration nouvellement élu procèdera en son sein, lors de sa première séance, à l'élection de son **président**, de son **vice-président**, de son **secrétaire** et de son **trésorier**.

- ➔ Date prévue de la première séance du CA : jeudi 9 novembre à 13h en salle de réunion

La MDL disposera d'une salle équipée (l'actuelle salle C001), d'un ordinateur et d'une imprimante, afin de pouvoir tenir ses réunions internes et organiser ses activités.

### Comment voter ?

Le jour des élections (les mercredi 18 ou jeudi 19 octobre) :

Se présenter à la vie scolaire avec un bulletin (papier libre) comprenant 2 noms : un collégien + un lycéen.

Glisser son bulletin dans une enveloppe, puis dans l'urne et émarger.

Seuls les élèves qui sont à jour de leur cotisation le jour du vote sont électeurs

Attention : les élèves candidats qui ne sont pas à jour de leur cotisation doivent impérativement s'acquitter de leur droit d'inscription à la MDL. A défaut, leur candidature ne peut être retenue.

Tout élève non encore inscrit à la MDL peut encore le faire.

Il peut également présenter sa candidature jusqu'à la date de la clôture des listes : le vendredi 13 octobre prochain.



Après une année clôturée musicalement à l'alliance éthio-française pour la fête de la musique en juin dernier, l'atelier de percussions brésiliennes du LGM rouvre ses portes pour le plaisir de TOUS le jeudi soir de 17h à 18h30.

Accessible à tous (élèves, parents, employés du LGM) sans aucune formation musicale, la "batucada" (ensemble de percussionnistes jouant pour le carnaval au Brésil) est le moyen idéal pour découvrir les percussions sans difficulté, au sein d'un groupe où chacun peut trouver sa place selon son niveau.

Laissez-vous emporter par le rythme !

Début des ateliers : Jeudi 12 octobre au LGM, tout en bas après les terrains de sport.

Pour tout renseignement, contactez Mathieu SIMON (professeur) ou envoyez un mail à l'adresse suivante : [batucada.lgm@gmail.com](mailto:batucada.lgm@gmail.com)

### Communiqués de la directrice du primaire

#### 1. DELF PRIM A2

Les épreuves orales auront lieu lundi après-midi pour les élèves de Cm2 D et E.

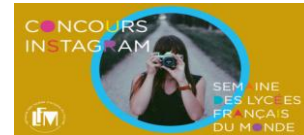
Les correcteurs se réuniront mercredi après-midi dans la BCD de l'élémentaire pour corriger les épreuves écrites.

#### 2. Culturethèque à l'Alliance

La culturethèque est une plateforme numérique, accessible en ligne qui rassemble des milliers de ressources en français. Cette médiathèque numérique permet aux inscrits de la médiathèque d'avoir accès, entre autres, à des livres pour les petits, des romans, des bandes dessinées, des documentaires, des chants et des séries documentaires.

### Communiqués du proviseur adjoint

- 1) Atelier Théâtre. Tous les mardis de 13h30 à 14h00 en salle Léopold Senghor  
Première séance mardi 09 octobre
- 2) **Accès à l'ENT Pronote pour les élèves et les parents.** Les identifiants et mots de passe ont été distribués cette semaine aux élèves et aux parents. (CF la procédure d'accès sur l'ENT Pronote qui se trouve sur le site du lycée). En cas de difficulté de connexion, il faut impérativement en informer le service de vie scolaire ou le secrétariat du proviseur adjoint.
- 3) Cette année, les élèves de 6ème ont participé au parcours citoyen. Ils ont tous élu leurs délégués de classe dans les conditions d'une véritable élection (carte électorale, bulletins, isolements, urne et dépouillement). Nous tenons à remercier l'ensemble des professeurs principaux des classes concernés pour avoir participé à cette activité citoyenne.  
L'année prochaine les niveaux de 6ème et 5ème seront concernés.
- 4) En EMC, les 6<sup>°4</sup> et 6<sup>°5</sup> ont également participé dans le cadre d'un atelier philosophique à un débat argumenté sur le thème : le règlement intérieur est-il nécessaire ? Ils ont ainsi mesuré que ce règlement était le fondement de la vie en collectivité.
- 5) Cours de chinois. Les cours de chinois ont commencé le samedi 7 octobre et les élèves peuvent encore s'inscrire auprès du secrétariat du proviseur adjoint



**Avis aux photographes, à l'occasion de la première Semaine des lycées français du monde, l'AEFE lance un défi aux élèves et aux personnels du réseau : capturer une scène de leur environnement scolaire et ainsi mettre en valeur un moment de vie, des personnes, un objet ou encore l'architecture de leur établissement. Ce concours photo se déroule à partir du 19 septembre sur le réseau social Instagram. Il se poursuivra jusqu'au dernier jour de la Semaine des lycées français du monde, le 19 novembre.**

Coup de projecteur sur les écoles, collèges et lycées français du monde à travers les yeux de ceux qui les font vivre. Avec ce concours organisé à l'occasion de la Semaine des lycées français du monde, l'AEFE invite tous les **élèves et les personnels du réseau** à porter un regard de photographe sur leur établissement et à partager leurs clichés sur Instagram.

Le thème "**Regards sur mon lycée français**" est libre d'interprétation et l'originalité est de mise. Toutefois, les photomontages sont interdits. Deux lauréats seront désignés, l'un par les internautes (nombre de mentions « j'aime » sur la photo) et l'autre par un jury. À la clé ? Un entretien en visioconférence avec un photographe professionnel et un livre sur la photographie.

Les plus belles photos du concours seront réunies dans une **exposition numérique** et mises en lumière sur le site et les réseaux sociaux de l'AEFE.

Rendez-vous sur Instagram pour participer et découvrir les lycées français du monde sous tous les angles !

#### Modalités de participation :

Sur **Instagram**, chaque participant doit :

- s'abonner au compte de l'AEFE : **@aefeinfo** ;
- activer son propre compte en mode « public » (pendant toute la durée du concours et au moins jusqu'au 21 novembre pour les délibérations du jury) ;
- publier sa photo en mentionnant le compte @aefeinfo et en ajoutant les hashtags dans la description **#MonLycéeFrançais** et **#SemaineLFM** ;
- dans la description, indiquer aussi le nom de l'établissement et préciser la ville du lycée sous la forme d'un hashtag (par exemple : #Dakar, #Rome, #Tokyo... ) ;
- décrire brièvement sa photo (cette description permettra au jury de délibérer).